

Lyon, le 21 avril 2020 (après clôture)

POINT SUR LES MESURES MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

DIVIDENDE DE L'EXERCICE 2019 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 JUIN 2020

POINT SUR LES MESURES MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

La crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19, qui frappe la quasi-totalité de la planète, est en train d'entraîner une grave récession qui affecte très significativement les échanges mondiaux. A date, il n'est pas possible d'évaluer précisément la profondeur et la durée de la crise.

Le Groupe CLASQUIN inscrit sa vision 2020 dans cet environnement, sans oublier que ces périodes de crise, indéniablement difficiles et risquées, sont aussi des périodes d'opportunités.

Nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour à la fois assurer la sécurité de nos salariés et la continuité de nos opérations. De façon à ajuster l'entreprise au niveau d'activité, nous avons mis en place un plan draconien d'abaissement du point mort : activité partielle, renégociation de loyers, baisse de salaires des dirigeants et de cadres, renégociation de charges d'exploitation, tout en conservant intact notre savoir-faire et notre capacité à nous redévelopper le moment venu.

Nous avons simultanément travaillé sur la sécurisation de notre cash.

Pour mémoire, grâce à la signature d'un crédit syndiqué avec un pool de 8 banques en novembre 2019, nous avons sécurisé nos financements court et moyen terme. Nous bénéficions notamment d'une ligne court terme confirmée de 30 M€ sous forme de RCF. Nous avons également obtenu de nos banques un report de 6 mois de l'ensemble des échéances et bénéficié de la part de plusieurs administrations de reports de charges.

Ces mesures destinées à préserver notre trésorerie et la sécurisation de nos financements nous permettent d'être confiants dans notre capacité à traverser la crise économique actuelle.

L'activité du 1er trimestre 2020 sera communiquée comme annoncé le 30 avril 2020.

DIVIDENDE DE L'EXERCICE 2019

Compte-tenu de cette situation liée à l'épidémie de Covid-19, le Conseil d'Administration du 21 avril 2020 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2020 de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2019 et d'affecter le résultat de l'exercice en totalité en report à nouveau.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 JUIN 2020

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et des mesures prises par le Gouvernement, le Conseil d'Administration de la société du 21 avril 2020 a pris la décision de tenir l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2020 à huis-clos, à savoir hors de la présence physique des actionnaires. Cette décision intervient conformément à l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 compte-tenu de l'incertitude existant à ce jour sur la possibilité de réunir les actionnaires dans un lieu assurant les conditions sanitaires requises à la date de l'assemblée. Le Conseil d'Administration a toutefois donné pouvoir au Directeur Général pour préciser les modalités définitives de participation à l'Assemblée Générale des actionnaires au vu des évolutions législatives et réglementaires qui interviendraient postérieurement aux présentes.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS (publication après clôture)

- Jeudi 30 avril 2020 : Activité T1 2020
- Jeudi 27 août 2020 : Activité T2 2020
- Mercredi 23 septembre 2020 : Résultats semestriels 2020
- Jeudi 29 octobre 2020 : Activité T3 2020

CONTACTS CLASQUIN

Philippe LONS – Directeur Général Délégué/Group CFO
Marie-Aline BOURDON – VP Marketing & Communication

Groupe CLASQUIN – 235 cours Lafayette – 69006 Lyon
Tél : 04 72 83 17 00 – Fax : 04 72 83 17 33

CLASQUIN est un spécialiste de l'ingénierie en transport aérien et maritime et en logistique overseas. Le Groupe se positionne en architecte et maître d'œuvre de toute la chaîne de transport et de logistique overseas : il pilote et organise les flux de marchandises de ses clients, entre la France et le monde et plus particulièrement de et vers l'Asie Pacifique, l'Amérique du Nord, le Maghreb et l'Afrique Sub-saharienne. Le titre est coté sur EURONEXT GROWTH, ISIN FR0004152882, Reuters ALCLA.PA, Bloomberg ALCLAFP.

Pour plus d'information merci de consulter notre site www.clasquin.com.

CLASQUIN est éligible au PEA PME conformément à l'article D221-113-5 du Code Monétaire et Financier créé par le décret n°2014-283 du 4 mars 2014 et à l'article L221-32-2 du Code Monétaire et Financier fixant les conditions d'éligibilité (moins de 5 000 salariés et chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros)."

CLASQUIN fait partie de l'indice EnterNext® PEA-PME 150.

LEI : 9695004FF6FA43KC4764

